



Le Médaille

► N° 105

Mars 2024

de la Jeunesse, des Sports & de l'Engagement Associatif
[Nous sommes les Médailleurs de la République Française]

Bretagne : 73^{ème} Congrès FFMJSEA Le festival de Vannes sur la plus haute marche !

8

La Fabrique Opéra

11

Joie lors du Congrès

14

Mission de la Préfecture



Revue officielle de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.
Sous le haut patronage de M. le Président de la République et des ministres en charge de la Jeunesse et des Sports.
Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958. N° d'inscription à la Préfecture de Police 16270. Agrément jeunesse et éducation
populaire le 23 juin 2004. N° d'agrément sport 75.SVF.04.19

20
TERRE
DE JEUX
24



WAUQUIER

L'imprimerie environnementale

Création graphique & Impression

- Magazine • Dépliant • Affiche •
- Livre • Flyer • Plan • Carte • Fiche •
- Tête de lettre • Liasse • Carnet •
- Adhésif • Classeur • Conti-snap •

14, rue Georges Herrewyn
B.P. 27 - 78270 Bonnières-sur-Seine

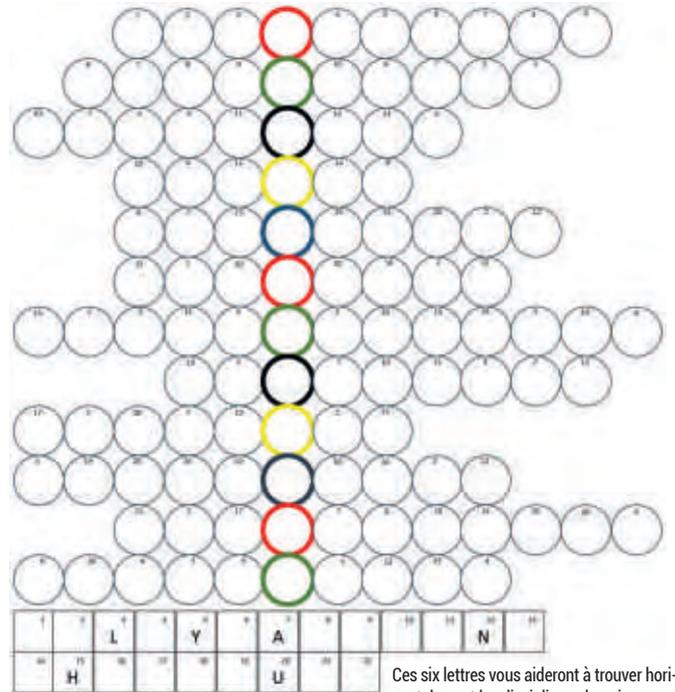
Tél. 01 30 93 13 13 • Mobile 06 75 21 88 08

Mail : wfs@wauquier.eu



JEU-CONCOURS J.O.P. 2024 : TROUVEZ L'ATHLÈTE CACHÉ

Trouvez les disciplines olympiques horizontalement avec les lettres au bas de cette page et découvrez le prénom et le nom de l'athlète qui se cache verticalement dans les anneaux. **Lots à gagner (Décision du Conseil d'Administration). Bonne chance !**



Ces six lettres vous aideront à trouver horizontalement les disciplines olympiques

QUESTION SUBSIDIAIRE : Le nombre de réponses reçues avant le 30 juin 2024 (date limite des envois). Réponses à envoyer à :

Éric COËNE, 15 Château Gaillard – 33230 LES EGLISOTTES ET CHALAURES.

Les membres de la commission Communication, Marketing, Partenariat et Mécénat de la F.F.M.J.S.E.A. ne sont pas autorisés à participer à ce jeu-concours.

• CONSEIL D'ENVOI DES ARTICLES POUR LA VIE DES COMITÉS •

Merci de prioriser : 1.500 signes maximum et une photo de qualité supérieure en haute résolution, ACCOMPAGNÉE DE SON COPYRIGHT ou LIBRE DE DROIT D'UTILISATION.

Pour le Médaille n° 106, il est impératif de transmettre vos textes et visuels - AU PLUS TARD, LE VENDREDI 7 JUIN 2024 - exclusivement à cette adresse mail : coene.eric@orange.fr

Directeur de publication
André TORBIERO : ffmjnsnational@yahoo.fr

Directeur de rédaction
Éric COËNE : coene.eric@orange.fr

Comité de rédaction
Éric COËNE - Gérard BRICHET

Conception graphique et mise en page
Olivier BELLET

Impression
Imprimerie WAUQUIER - 14, rue Georges Herrewyn
BP 27 - 78270 BONNIÈRES-SUR-SEINE
Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67
RC Versailles B 305 812 935

Parution trimestrielle
Abonnement annuel (4 numéros) - Prix : 6 €
N° de CPPAP : 0524 G 85137
N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926



Dépôt légal 1^{er} trimestre 2024
Tirage : 15 150 exemplaires
www.ffmjs.fr

SOMMAIRE du n° 105

▶ Édito du Président	3
▶ Infos Fédération	4
▶ Infos Médicales	5
▶ Infos Jeunesse	6
▶ Infos Sports	7
▶ Infos Engagement associatif	8
▶ Maif	9
▶ Congrès de Vannes	10-11
▶ La Vie des Comités	12-17
▶ Évasion Outre-Mers	18
▶ Envoyez vos idées pour les J.O. & P. 2024	19



É D I T O

► André TORBIERO

La Citoyenneté ... et le Sport

Bonjour à tous,

2024 est l'année où la France accueille les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques, événement planétaire qui sera suivi par des millions de téléspectateurs et verra Paris accueillir un nombre important de supporters et amoureux du sport.

Depuis une dizaine d'années, la France est une nation qui a accueilli plusieurs événements en basket-ball, football, handball, cyclisme, et dernièrement, en 2023, la Coupe du Monde de rugby qui a été une réussite sur le plan de l'organisation ; même si sur le plan sportif le résultat de notre équipe nationale n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

L'accueil de ces grands événements est important pour notre jeunesse et nous savons que dans « *la foulée* », les fédérations sportives enregistrent une hausse du nombre de pratiquants chez les jeunes quand une compétition mondiale se déroule en France.

Il est important de rappeler que le sport est un formidable outil éducatif qui permet de réaliser le vivre ensemble, la mixité sociale et qu'il est porteur des valeurs à la fois morales, de respect, de solidarité, de fraternité, d'entraide et de tolérance.

Ces événements mondiaux ont été l'occasion de créer de la ferveur populaire et la fête dans « *les fans zones* ». Cela a permis de rassembler la population sans discrimination de sexe, de religion, de race. Tout le monde était : « *Je suis France* » allez les Bleus ! L'hymne national était chanté et le public arborait les couleurs tricolores. C'était l'occasion de retrouver des femmes et des hommes jeunes et moins jeunes, sportifs et autres, pour une même cause : défendre l'équipe nationale. Ces rassemblements sportifs sont l'exemple de la lutte contre toute forme de diversifications dans le sport : le sexe et l'orientation sexuelle, le handicap, l'origine des présents Européens, Africains, Asiatiques ou Américains.

Nous retrouvons la défense de ces valeurs dans les écoles de sports qui sont animées par des éducateurs sportifs et encadrés par des dirigeants bénévoles, du joueur débutant au pratiquant confirmé. Il y a dans nos campagnes, dans nos villes et cités urbaines des femmes et des hommes qui consacrent beaucoup de leur temps à l'éducation des jeunes en dehors du temps scolaire. Ces bénévoles mènent des actions de formation, d'éducation qui, inévitablement, conduisent à la citoyenneté et à la laïcité. Si nous faisons le ratio entre le nombre d'heures consacrées à la formation de ces jeunes et le coût, cela représente moins de 1 € de l'heure pour éduquer, former et préparer ces jeunes à rentrer dans la vie active. C'est dire l'importance des associations pour mener à bien ces actions et notamment dans les quartiers dits de proximité, je pense aux quartiers prioritaires de la ville.

Cela passe par la nécessité d'avoir des équipements sportifs de qualité, un accueil à la fois chaleureux et compétent qui puisse donner aux jeunes « *l'envie de revenir* ».

Depuis quelques années, l'État a compris la nécessité de développer la pratique sportive chez les jeunes et a mis des moyens en place pour accompagner les communes à la réalisation d'équipements sportifs de qualité ainsi qu'à la création d'emplois d'éducateurs sportifs diplômés. Il y a eu aussi les opérations 1.000 terrains de grands jeux, 1.000 courts de tennis. Il y a bien longtemps, après les J.O. de Rome, en 1960, le ministère de la Jeunesse et des Sports avait lancé l'opération des 1.000 bassins (*les Bassins d'Apprentissage Mobile : les fameux BAM*). Ces dernières années, notre ministère de tutelle a mis en place l'opération « *apprendre à nager* ».

Les fédérations sportives ont un rôle important et doivent permettre à tout licencié de pouvoir pratiquer son activité sportive sans discrimination. Elles doivent accompagner leurs clubs et mettre en place des stages de formation fédérale : éducateurs, arbitres, dirigeants... Elles ont un rôle majeur quant à l'organisation administrative et technique des clubs avec le concours de leur Direction Technique Nationale.

À notre niveau, les Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ne peuvent qu'apporter un soutien :

- **Pour défendre l'éthique et les valeurs défendues par le sport**
- **Pour défendre le bénévolat**
- **Apporter la reconnaissance aux BÉNÉVOLES**

L'hymne national : la Marseillaise

À l'origine chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté, *la Marseillaise* s'est imposée progressivement comme un hymne national. Elle accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles.

Un peu d'histoire...

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche, Rouget de Lisle, un officier français en poste à Strasbourg, compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, chez Dietrich, le maire de la ville, le « *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* ».



Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle.

La III^{ème} République (1879) en fait un hymne national et, en 1887, une « *version officielle* » est adoptée par le ministère de la Guerre après avis d'une commission. C'est également sous la III^{ème} République, le 14 juillet 1915, que les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides.

En septembre 1944, une circulaire du ministère de l'Éducation nationale préconise de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour « *célébrer notre libération et nos martyrs* ». Le caractère d'hymne national est à nouveau affirmé dans les constitutions de 1946 et de 1958 (*article 2*).

La partition

En quelques semaines, l'« *Hymne des Marseillais* » est diffusé en Alsace, sous une forme manuscrite ou imprimée, puis il est repris par de nombreux éditeurs parisiens. Le caractère anonyme des premières éditions a pu faire douter que Rouget de Lisle, compositeur par ailleurs plutôt médiocre, en ait été réellement l'auteur.

Il n'existe pas de version unique de la Marseillaise qui, dès le début, a été mise en musique sous diverses formes, avec ou sans chant. Ainsi, en 1879, la Marseillaise est déclarée hymne officiel sans que l'on précise la version, et un grand désordre musical pouvait se produire lorsque des formations différentes étaient réunies.

Source memento du cérémonial, du protocole, de la présence et des usages (Édition Préfecture de la Nièvre).

Le clin d'oeil de la rédaction

Le clin d'œil de la rédaction Francis RÉDOU a été médaillé de bronze en 1981 et a aussitôt adhéré au CD 35 ; il est toujours membre de son conseil d'administration. Il a été président du CRMJSEA Bretagne de 2011 à 2021. Après un Covid long et des problèmes de santé, Jacqueline PALIN lui a succédé.

Il est entré au CA fédéral en 2009 sous la présidence de Jean GALLIOZ, de Michel CHAIGNE, puis avec Gérard DUROZOY.

Il a reçu le titre de commandeur des Palmes académiques en 2008 et la plaquette Grand Or de la FFMJSEA en 2019.

Au cours du premier mandat, il a siégé dans les commissions des statuts et du règlement intérieur. Dans le second, il s'est occupé des récompenses fédérales et distinctions ; puis dans le troisième des finances.

Il a participé à l'organisation de trois congrès fédéraux accueillis en Bretagne : Saint-Malo, Brest et ce dernier à Vannes.

Parallèlement à ses activités fédérales, il a piloté des animations du département d'Ille-et-Vilaine et de la région, notamment les trophées de la sportivité pour les primaires et

collèges, en lien avec l'USEP, l'UNSS, l'UGSEL et les collectivités locales. Ce challenge a duré douze ans ;

Et pour la Bretagne, en lien avec la DRJSCS de Rennes, le concours de clip vidéo contre les violences dans le sport pour les associations sportives scolaires, universitaires et affinitaires. Puis en lien avec le Conseil régional de Bretagne, les trophées de la vie lycéenne.





Contrôle antidopage : **Positif ? Moi ? Mais ce n'est pas vrai ?!**

**A.M.A., A.F.L.D., A.M.P.D. :
mais qu'est-ce que c'est ?**

De plus en plus de sportifs ont la surprise d'avoir un résultat positif lors d'un contrôle antidopage. C'est toujours un tsunami pour ceux qui ont conscience d'avoir été scrupuleux et honnêtes car ils mesurent très vite les conséquences effrayantes d'un tel résultat sans pouvoir l'expliquer.

Nous allons rappeler quelques notions simples sur le dopage :

Dans le dictionnaire, le dopage est défini comme le fait d'administrer, d'inciter à l'usage, de faciliter l'utilisation, en vue d'une compétition sportive, de substances ou de procédés de nature à accroître artificiellement les capacités physiques d'une personne ou d'un animal ou à masquer leur emploi en vue d'un contrôle.

À l'heure actuelle, le dopage est plutôt défini comme l'utilisation de produits ou de techniques inscrits sur les listes de l'A.M.A. **C'est dire que ces listes doivent être consultées par les sportifs chaque début d'année.** Par exemple, le tramadol est apparu sur les listes de l'A.M.A. en janvier 2024. Les sportifs utilisant ce produit antalgique doivent demander une A.U.T. (*Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques*).

Une demande d'A.U.T. est faite par le sportif lui-même. Un dossier téléchargeable est à envoyer à l'A.F.L.D. (*Agence Française de Lutte contre le Dopage*) en courrier recommandé. L'essentiel est de démontrer qu'il n'y a aucune alternative thérapeutique à la prescription de ce produit inscrit sur les listes et de donner tous les éléments nécessaires sur la pathologie qui a induit la prescription. L'idéal est donc de demander au médecin prescripteur de remplir ce dossier. Les A.U.T. sont particulièrement fréquentes dans le handisport où certains médicaments inscrits sur la liste font partie des traitements quotidiens du sportif. Il est à noter que les sportifs compétiteurs en situation de handicap sont soumis aux mêmes règles que les sportifs valides et que leur moyenne d'âge est plus élevée.

Les compléments alimentaires sont fortement prisés des sportifs. Certains d'entre eux peuvent contenir des substances interdites. Dans quelques pays, la composition complète des produits n'est pas obligatoire et leur présence ne se constate parfois qu'après un contrôle positif. Certains fabricants stipulent bien sur leur formule la présence de ces substances et les sportifs se doivent de vérifier chaque nom sur la formule. **Car c'est le sportif qui est seul responsable de ce qui est retrouvé dans son organisme et qui doit vérifier ce qu'il prend.** Aucune « norme » ni « certification » ni mention « entièrement naturel » n'est une garantie.

Prenons deux exemples : la créatine, largement utilisée par ceux qui veulent « faire du muscle », n'a qu'une action modérée seule et de nombreuses poudres de créatine « efficaces », vendues sur internet, **contiennent en fait des anabolisants.**

Les boissons vendues aux sportifs sont dénommées soit « énergétiques » soit « énergisantes », **ce qui est complètement différents !**

Les boissons « énergétiques » sont destinées à apporter au sportif ce qu'il va consommer pendant l'effort ou la récupération (*eau, sels minéraux...*).



Libre de droit.

Les boissons « énergisantes » sont destinées à donner un coup de fouet et contiennent des produits stimulants. **Attention encore à toutes celles vendues sur internet qui peuvent contenir des produits interdits.** L'eau reste la boisson de choix.

Les contrôles sont le plus souvent inopinés et, quel que soit le niveau des sportifs, quel que soit l'âge des pratiquants, un contrôle peut avoir lieu, aussi bien en compétition qu'en entraînement. Ils sont rares mais peuvent perturber grandement une compétition sportive si tout n'est pas préparé à la venue des médecins contrôleurs. Un local doit être mis à disposition des médecins préleveurs près des toilettes et en toute confidentialité. (*Les modalités sur le site de l'O.N.A.D. : Organisation Nationale Antidopage*). Tous les sportifs doivent être prévenus que s'ils sont désignés, **ils ne peuvent pas refuser** et que, une fois qu'ils ont franchi le seuil du local de contrôle, ils ne ressortiront qu'après avoir effectué le contrôle. Le médecin (*du même sexe qu'eux*) sera amené à les regarder uriner, ce qui peut « bloquer » les plus jeunes ou les plus pudiques.

Certaines maladies bénignes (*ou plus sévères*) nécessitent la prescription de médicaments qui peuvent paraître anodins. C'est le cas en particulier des médicaments pour le rhume. **Nombreux sont ceux qui contiennent des substances interdites.** Il est impératif pour le sportif de préciser au médecin qui le traite qu'il est compétiteur et qu'il peut être contrôlé. Le médecin, souvent, cherchera le produit qui ne contient aucun produit interdit, **mais il peut aussi prescrire un médicament interdit sans avoir conscience du risque encouru par son patient.** Encore une fois, **c'est au sportif que revient la responsabilité de ce qu'il ingère.**

Pour terminer, un flash sur le cannabis. Un « joint » fumé lors d'une soirée, occasionnellement, est éliminé en une semaine. Des « joints », fumés régulièrement, positivent les tests de dopage pendant un mois ou plus. Bien sûr, le cannabis est utilisé là dans un contexte festif et non à visée de performance.

Cependant, plusieurs sportifs de haut niveau ont connu une interdiction de compétition pour usage de cannabis dans tous les sports. **Mais... le sportif de haut niveau ne doit-il pas être un modèle ?**

Attention aux conduites dopantes : le fait de prendre un médicament ou un produit alimentaire, même anodin, dans le seul but de réussir sa compétition, en est un exemple et ce sont parfois les parents d'enfants bons sportifs qui se prêtent à ce jeu dangereux. Une bonne hygiène alimentaire, un sommeil de bonne qualité et un entraînement bien conduit sont les seules clés du succès sportif à long terme.



Libre de droit.



« Back to 50th » séquence rétro pédalage

En 2019, le gouvernement lançait un programme « **Savoir rouler à vélo** » (SRAV) qui visait à faire **acquérir aux enfants de 6 à 11 ans les compétences nécessaires à une réelle autonomie à vélo sur la voie publique.**

Le club cyclo gynépolitain n'a eu de cesse d'appliquer cette préconisation pour organiser des séances de maniabilité du vélo et des séances de code de la route en accord avec l'Inspection d'Académie, la municipalité, la Prévention routière et bien évidemment les professeurs des écoles.



Le 29 mars 2024, la 14^{ème} édition du permis vélo a permis à 74 élèves de CM2 d'obtenir leur SRAV permis vélo. Un grand bravo aux tout jeunes récipiendaires. Ces enfants sont maintenant prêts à aller au collège à vélo dès la rentrée prochaine (3 à 5 km).

Le permis vélo, c'est 12 journées de formation, soit environ 1.500 heures de bénévolat offertes aux enfants par un groupe de cyclo de l'E.S.V.D. formés par la Prévention routière, en partenariat avec la F.C.P.E.

Le permis vélo, c'est savoir rouler en toute sécurité en respectant le code de la route.

Tous les enfants ont été récompensés.

Yvon PINARDON



Que faut-il faire avant de pédaler ?

C'est une bonne question car si l'expression « **Faire du vélo ça ne s'oublie pas** » est vraie, **entretenir son deux-roues l'est tout autant.**

Pour cela, il est nécessaire de :

- 1) Vérifier la pression de gonflage des pneus,
- 2) Faire tourner les roues à la main pour vérifier le risque de « *voilage* »,
- 3) Vérifier la tension des rayons,
- 4) Serrer les poignées de freins pour voir leur efficacité,
- 5) Régler la hauteur de la selle par rapport à la taille (*mettre la pédale en bas, poser le pied dessus et s'asseoir sur la selle, la jambe ne doit pas être complètement tendue mais presque*),
- 6) Regarder la tension de la chaîne,
- 7) Lubrifier les organes articulés (*chaîne, câbles de freins et supports de patins*),
- 8) Le serrage des axes des roues,
- 9) Prendre le nécessaire pour réparer une crevaison,
- 10) Mettre un casque.

SURTOUT :

roulez tranquille, en respectant le code de la route et en étant très vigilants aux manœuvres des autres usagers de la route car vous n'êtes seuls. Bonne route !

Et au retour, il faut nettoyer

Pour les utilisations intensives de type VTT ou vélo de course, il est conseillé de nettoyer son vélo après chaque sortie. En effet, ne serait-ce que pour ranger le vélo chez soi, il est préférable de remiser un vélo propre plutôt que crotté...

Si vous utilisez votre vélo tous les jours, lavez-le au moins une fois par semaine. Si vous le prenez occasionnellement, nettoyez-le une fois par mois.

Voici les produits et accessoires préconisés : un seau, un chiffon propre et sec, des brosses spécifiques vélo, des éponges, des produits nettoyants comme le spray vélo ou des lingettes nettoyantes et dégraissantes, un dégraissant, du lubrifiant vélo, graisse, et huile pour chaîne de vélo.

J'espère que ces conseils vous seront utiles, mais surtout que vous prendrez le temps de les appliquer car entretenir son moyen de locomotion c'est comme prendre soin de soi.

Gérard BRICHET



Découverte de l'U.S. Tourbes judo

Tourbes est un village de l'Hérault de 1826 habitants, situé à 4 km de Pézenas, à 20 km de la mer et à 20 km de la moyenne montagne (Caroux et Espinouse).

Cinquante-trois ans déjà que M. Augustin Ourliac, professeur diplômé d'Etat, grande médaille d'or n°83 de « France Judo » a créé le club (28/02/1971) avec l'aide de M. Jacques Bousquet (1^{er} président, de 1971 à 1982).

Se sont succédé ensuite comme présidents, MM. Henri Charbonnel (1982 à 1986), Jacques Marcel Douchez (1986 à 1987), Francis Quérol (1987 à 1991), Pierre Consul (1991 à 2021) et depuis 2021 Martine Gonzalez-Bernal.

Cinquante-trois ans qu'une volonté nous anime, sachant tous que « lorsqu'il y a une volonté, il y a un chemin ». Chemin que nous avons jalonné de bornes, telles que :

PARTAGE, TOLÉRANCE, RESPECT, BIENVILLANCE, CONVIVIALITÉ, MODESTIE et AMITIÉ.

Cinquante-trois ans où après Augustin Ourliac, d'autres professeurs diplômés d'Etat, sérieux et compétents, ont emprunté ce même chemin : Yves Filliette (1993/1997), Sébastien Di-Grazia (1997/2005), Isabelle Paque (1997/2005) et depuis maintenant dix-neuf ans Sébastien Garrigues, issu du club, de Tourbes.

Cinquante-trois ans d'ouverture aux autres avec notamment, depuis 23 ans déjà, l'accueil des adultes handicapés mentaux de l'ATO du Foyer Centre Hérault de Pézenas. Nous participons aussi au périscolaire et nous préparons un projet pour intégrer l'école primaire de Tourbes.

Cinquante-trois ans d'entente cordiale avec les maires successifs : MM. Gérard Lios, Jean-Pierre Ricard, Christian Jantel et Lionel Puche actuellement.

Cinquante-trois ans que nous participons activement à la vie associative de Tourbes, valorisant, chaque fois que nous le pouvons, son image : 26^{ème} tournoi reconnu et apprécié de tous ; présence au 20^{ème} anniversaire de Bernard Tchoullouyan (médaillé de bronze aux J.O. et champion du monde).

L'US TOURBES JUDO participera aux Jeux Olympiques.

C'est le Mardi 30 Juillet 2024, le jour où Clarisse Agbengono entrera en compétition.

Les personnes désignées sont la Présidente, Martine Gonzalez-Bernal, le Trésorier Pierre Consul, le secrétaire Cyril Remy, l'enseignant Sébastien Garrigues, l'enseignante Anne-Marie Teissandier et la BPJEPS Charlène Teisseyre. Ce coup du sort les a rempli de Bonheur ; bonheur incommensurable, d'autant plus que 2 partenaires anonymes ont par leur aide financière soulagé les frais occasionnés.

De plus l'obtention du Label Bronze a aussi donné lieu à un don de 2 places. La Présidente et moi-même, étant désignés, nous avons choisi les Jeux Paralympiques, sans pour le moment connaître la journée attribuée.



La Présidente, Martine GONZALEZ-BERNIAL avec PIERRE CONSUL, le Trésorier.

Présence au 30^{ème} anniversaire de Marie-Claire Restoux (championne olympique et double championne du monde) ; présence au 40^{ème} anniversaire de Frédéric Demontfaucon (médaillé de bronze aux J.O. et champion du monde) ; présences au 50^{ème} anniversaire d'Emilie Andéol (championne olympique) et Automne Pavia (médaillé de bronze aux J.O.).

À l'heure actuelle, nous avons deux BPJEPS qui dirigent l'école de judo (3 ans à 7 ans) : Charlène Teisseyre et Tanguy Dupille (élève issu du club et enfant de Tourbes). De ce fait, « France Judo » nous a décerné le Label Bronze pour deux ans.

Cinquante-trois ans où ...

« **L'expérience de chacun est devenue le trésor de tous** ».

Cinquante-trois ans enfin où ...

« **Comprendre, c'est connaître.**

Connaître, c'est agir. Agir, c'est aimer ».

Pierre CONSUL



4^e Bernard Tchoullouyan, champion du monde et champion olympique, avec M. OURLIAC le 19 octobre 1991, à Tourbes le jour du 20^e anniversaire de la fondation du Judo Club de Tourbes.



La Fabrique Opéra : une magnifique machine de scène

La Fabrique Opéra, présidée par Mme Estelle Dufour, est un réseau constitué de **11 associations indépendantes qui produisent un opéra coopératif chaque année**. Emmené par M. Clément Joubert, le chef d'orchestre, chaque territoire est indépendant dans sa programmation, ses choix artistiques et techniques.

La Fabrique Opéra Val de Loire est basée à Orléans et propose, depuis 2013, de découvrir l'opéra à leur porte. À chaque production, elle met en place des partenariats avec les lycées d'enseignement technique et professionnel, l'enseignement supérieur, les structures musicales et artistiques, mais également les établissements pénitentiaires et associations de public en situation d'exclusion.

Les élèves peuvent ainsi parfaire et développer leurs compétences et savoir-faire sous l'œil bienveillant de leurs professeurs, formateurs et professionnels des métiers du spectacle. L'association et ses bénévoles portent le projet tout au long de l'année par des actions pédagogiques : conférences, flash mobs, jeux autour de l'opéra sur tout le territoire.

La Fabrique Opéra Val-de-Loire a choisi le Zénith d'Orléans. L'association a pour ambition de démontrer que l'opéra est universel et populaire dès lors que les clefs de compréhension sont données et qu'il peut toucher tous les publics.

→ Spectacle 2024 « Nabucco »

C'est un an à l'avance que le choix s'est porté sur l'opéra « Nabucco » de Verdi. On y retrouve les incontournables de l'opéra (*la trahison, l'amour impossible, la lutte des pouvoirs, les secrets*), les lieux d'actions (*Jérusalem, Babylone*) et un peuple opprimé.

C'est devant 2.500 élèves que la pré-générale, et 4.000 collégiens et lycéens que la générale ont été données.



Remise du trophée à Mme Estelle Dufour et M. Clément Joubert

→ La Fabrique Opéra récompensée par le Comité Régional Centre-Val de Loire

Le Comité Régional Centre-Val de Loire récompense chaque année une association sportive, ou culturelle par la remise d'un Trophée de la Citoyenneté. C'est à chacun des six départements (*Loiret, Loir-et-Cher, Cher, Indre, Indre-et-Loire et Eure-et-Loire*) de trouver un candidat, et cela à tour de rôle. Un trophée est décerné, mais également des plateaux, afin de récompenser les bénévoles. Pour cette année 2024, c'était au Loiret de faire une proposition. Parmi les trois associations retenues, c'est la Fabrique Opéra qui a obtenu les suffrages. M. Paul Carré, président du CRMJSEA Centre-Val de Loire, M. Jacques Lefebvre, président du CDMJSEA 45, M. Alain Cocu, président du CDMJSEA 41, et M. Jean-Marie Bonneau, président du CDMJSEA 37, ont remis le trophée (*confectionné par le maître verrier PICOL*) ainsi que les plateaux de la fédération aux différents récipiendaires.



Remise des plateaux et diplômes pour les lycées.

Les établissements impliqués dans ce projet : lycée Charles Péguy à Orléans (*scénographie*) ; lycée Gaudier Brzeska à Saint-Jean-Braye, lycée Maréchal et lycée Leclerc de Haute-cloque à Saint-Jean-Ruelle (*décors*) et lycée Jean Lurçat à Fleury-les-Aubrais (*décors, coiffures et maquillages*) ; campus des métiers de l'artisanat du Centre-Val de Loire (*coiffures et maquillages*) ; lycée Paul Gauguin à Orléans (*costumes, communication, accueil du public*) ; lycée Saint-Paul Bourdon-Blanc à Orléans, lycée Jacques Cœur à Bourges et lycée François Clouet à Tours (*costumes*) ; collège Montesquieu à Orléans et lycée hôtelier de l'Orléanais (*restauration*) ; Institut régional des jeunes sourds (*engagé dans le projet*) ; CFA Orléans-Métropole (*accueil*).

Chantal PUÉ



Spectacle lors de la pré-générale.

Le Zénith d'Orléans était complet lors des trois représentations en mars dernier (*plus de 12.000 spectateurs*). Le pari de M. Clément Joubert, des professionnels et des bénévoles de l'association, d'ouvrir l'opéra à tout le monde, était une nouvelle fois réussi.

En 2025, la Fabrique Opéra fêtera ses dix ans et, comme en 2015, c'est « Carmen » de Bizet qui sera à l'affiche.

Associations



Découvrez nos solutions dédiées
aux associations :

maif.fr/associations
09 78 97 98 99*



assureur militant

* Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Source « 1^{er} assureur » : deux enquêtes téléphoniques réalisées par CSA du 13 septembre 2021 au 4 octobre 2021 auprès d'un échantillon représentatif de 1 018 associations employeuses, selon la méthode des quotas (secteur d'activité, taille salariale et région) et du 27 juin 2022 au 20 juillet 2022 auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 associations non employeuses, selon la méthode des quotas (secteur d'activité et région).

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Entreprise régie par le Code des assurances.
Illustration: Joris Clerté.

Par Éric COËNE, Denise LE FLOCH et Jean-Luc LE BRIS.
Crédits photos : CR de Bretagne

La F.F.M.J.S.E.A. a tenu son congrès 2023 à Vannes

Après Royat (Puy-de-Dôme) en 2023, c'est le CRMJSEA de Bretagne (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan) qui a accueilli les participants venus de toute la France et des d'outremers à Vannes, au Palais des Arts, pour le 73^{ème} congrès de la F.F.M.J.S.E.A.

Un weekend au cours duquel le président André TORBIERO a rappelé notamment les enjeux de la fédération, les relations institutionnelles avec les ministères et le rôle de tous les comités dans cette année de Jeux Olympiques et Paralympiques : « *L'éthique doit être la boussole qui guide l'action de tous et la mise en valeur du bénévolat est le fondement de notre mission...* »

David ROBO, maire de Vannes, président du Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération, conseiller régional de Bretagne, a dit tout le plaisir d'accueillir ce congrès et la vitalité de l'engagement associatif indispensable à la cohésion sociale et au cœur du pacte républicain.

Nos remerciements à toute l'équipe régionale qui a tout mis en œuvre pour un accueil chaleureux et convivial et à son capitaine Claude GIRAUD, président du CDMJSEA 56.

Le CDMJSEA 44 était représenté par Alain DOARE, Guy GOURVIL, Christiane LAMANDE et Louis SAVARY. Les cinq départements des Pays de la Loire ont participé au congrès et à l'assemblée générale.

Le congrès électif 2025 se déroulera dans le département de la secrétaire générale fédérale Michèle SCHAEILLER, à Vernon, dans l'Eure.

■ Vendredi 22 mars

L'accueil des bénévoles était chaleureux avec boissons chaudes, petits gâteaux, confirmation de présence et distributions de badges, dans le Palais des Arts à Vannes.

L'après-midi, la réunion des présidents, sous forme de questions-réponses, a permis de remettre des plaquettes d'Or à des élus méritants.



Elle a été suivie d'une cérémonie au Monument aux Morts de la ville afin d'honorer les sportifs morts pour la France, en présence de responsables politiques, associatifs et militaires avec solennité.

Trois gerbes ont été déposées et les porte-drapeaux ont manifesté le respect dû à ces vaillants combattants.

La soirée de gala a clos cette journée où la Bretagne, avec sa musique, ses costumes et ses danses, ont laissé la piste aux danseurs.

■ Samedi 23 mars

Le président André TORBIERO a remercié toute l'équipe régionale qui a tout mis en œuvre pour un accueil chaleureux et convivial.



Le déroulement de l'Assemblée Générale ordinaire a été bien suivi et quelque peu animé, preuve que les élus des différents départements français s'intéressent à leur Fédération.

André TORBIERO a rappelé l'importance du bénévolat qui défend les valeurs du sport en respectant la liberté de chacun et son rôle de transmission à nos futures générations. Il a simplement déploré l'attitude de certains sportifs envers les arbitres et les dirigeants de club.

Les rapports successifs ont été votés et adoptés, l'année 2024-2025 démarre sous de bons auspices.

La FFMJSEA, si elle date de 1929, n'a jamais cessé de grandir, elle compte 15.000 adhérents répartis en 80 comités départementaux et 12 comités régionaux.

Citons l'appui de la Fédération dans « Terre de Jeux Paris 2024 » et l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques, année importante pour la France.

Une réception, offerte par le CDMJSEA 56, suivie d'un déjeuner de cohésion, a été servie sur place.

L'après-midi, une croisière sur le Golfe du Morbihan attendait les congressistes volontaires : terres, mers, mégalithes, une quarantaine d'îles et d'îlots dans la petite mer, un moment enchanteur commenté avec humour.



**CONVENTION 2024 FFMJSEA
22 & 23 mars 2024 - Vannes**

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, désolé de ne pas être parmi vous tous, dirigeants et responsables de la fédération, dirigeants des Comités régionaux et départementaux mais je vous salue chaleureusement. Je remercie votre Président, André TORBIERO, de permettre à la MAIF via son intermédiaire, de vous dire quelques mots.

Vous dire d'abord que la MAIF et le sport c'est une longue histoire. Le sport au-delà de sa contribution à la santé, au bien-être, au développement physique, est un puissant levier d'éducation, d'apprentissage de valeurs humaines et citoyennes ; toute chose dans laquelle la MAIF se reconnaît pleinement, elle qui puise ses racines dans l'univers de l'éducation.

Voilà pourquoi, notre Mutuelle est un acteur majeur dans le monde sportif aujourd'hui. Nous sommes assureurs de 27 fédérations sportives soit près de 5 millions de licenciés et de plus de 33.000 clubs et associations sportifs.

Et vous faites partis des Fédérations les plus fidèles puisque cela fera 20 ans cette année que vous êtes sociétaires

auprès de MAIF. Il était donc important pour nous de reconnaître cette fidélité en vous accompagnant, et notamment lors de votre Congrès annuel.

Il est également important de vous rappeler que les équipes MAIF se tiennent à votre disposition si vous avez des questions sur la partie assurances. Aussi bien sur la partie contrat fédéral que sur la partie contrat local pour un comité régional ou départemental. Vous pouvez demander les coordonnées de nos conseillers dédiés aux dirigeants de la Fédération.

Je suis heureux et fier du partenariat que nous bâtissons ensemble, soyez vous aussi heureux et fiers de votre engagement.

Je vous souhaite un très bon Congrès et une pleine réussite de tous vos projets en cours et à venir.

Amicalement,

Jean-Baptiste BERTHELOT

MAIF - Chargé de projets marketing



Le Congrès arrive à son terme, c'est ce que Michèle Schaeffer la Secrétaire Générale de la FFMJSEA semble indiquer en consultant l'heure.

Elle a parfaitement raison, car se profile déjà le prochain dans l'Eure (Vernon) en mars 2025.

La vie des Comités

[07] > Ardèche



→ Remise de médailles à la préfecture de l'Ardèche

Le jeudi 14 décembre 2023, la cérémonie de remise de médailles pour la promotion du 14 juillet dernier a été organisée à la préfecture de Privas, sous la présidence de Madame la Préfète Sophie ÉLIZÉON, à 42 récipiendaires, répartie de la façon suivante : quatre médailles d'Or, sept d'argent et 32 de bronze dont le plus jeune est âgé de 22 ans et se nomme Antoine HÉRELIER. Ce fut l'occasion pour le président du Comité Départemental de présenter le drapeau du CDMJSEA 07.

[08] > Ardennes



→ Remise de plaquettes

Dernièrement lors de la Journée Mondiale du Bénévolat Madame Marie-Thérèse Frérot (*membre*) s'est vu remettre la plaquette départementale échelon Or, ainsi que la plaquette fédérale échelon Bronze, son époux Jean-Mary (*membre*), ainsi que François Ruiz (*président*) et (*Franck Sachot, trésorier général, non présent sur la photo*) ont reçu la plaquette fédérale échelon bronze pour leurs engagements et dévouements au sein du comité des Ardennes et au comité régional pour certain.

Jeanne Tedeschi a été nommée pour la plaquette fédérale « Grand OR » (*non présent sur la photo*).

[19] > Corrèze

→ Semaine du Bénévolat en Corrèze

À l'initiative de la création de la 1^{ère} Semaine du Bénévolat, c'est du 5 au 12 décembre 2023 que nous l'avons co-organisée avec le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports.

Nous souhaitons désormais la pérenniser et en faire le rendez-vous corrézien annuel du Bénévolat et du Volontariat. Elle aura lieu tous les ans autour du 5 décembre, date incontournable, puisque c'est la Journée Mondiale du Bénévolat.

Mardi 5 décembre, elle a débuté à la salle des fêtes Latreille de Tulle avec notre remise de 10 diplômes et plateaux à des bénévoles issus de diverses associations (*culture, sport, solidarité, comité des fêtes, manifestations nationales*) réparties géographiquement sur notre département.



Remise des Diplômes et Plateaux Salle Latreille de Tulle par Dominique Lemoine, à gauche, président du Comité Départemental de la Corrèze MJSEA.

Mercredi 6, c'est en préfecture que nous avons remis les médailles ministérielles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif et les Lettres de Félicitations aux jeunes aux côtés de MM. Etienne Desplanques, préfet de la Corrèze, Jean-François Teyssandier, président du CDOS, et Damien Marais, chef du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports.



Des récipiendaires « MJSEA » et « Lettres de Félicitations » accompagnés de gauche à droite par MM. J.F. Teyssandier, président du CDOS, E. Desplanques, préfet de la Corrèze, D. Lemoine, président MJSEA19 et D. Marais, chef de service du SDJES.

Samedi 9, avec le SDJES de la Corrèze, c'est une conférence sur « Les mutations du bénévolat », animée par M. Jacques Malet de « Recherches et Solidarités », que nous avons co-organisée à Chan-teix. Cette conférence a été complétée par un témoignage sur des parcours d'engagement bénévole et leur accompagnement, et la présentation d'outils de valorisation du bénévolat.

Lundi 11, c'est à Brive, dans les locaux de la Croix-Rouge, que M. Etienne Desplanques, préfet de la Corrèze, a visité les ateliers de jour et rencontré les bénévoles de la maraude.

Enfin **mardi 12**, pour clôturer cette semaine, le Comité de pilotage du Guid'Asso s'est réuni pour finaliser divers points afin d'offrir en 2024 ses services aux associations corréziennes.

Cette semaine, riche de reconnaissances et de rencontres, a été de l'avis de tous très réussie. De nouveaux partenaires devraient nous rejoindre en 2024 pour étoffer cette semaine afin de valoriser et reconnaître le bénévolat et l'engagement associatif.

[23] > Creuse



→ Le monde associatif creusois récompense ses sportifs et ses bénévoles

La remise des médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif et des Trophées des sports creusois pour la promotion 2023 s'est tenue à la salle du Crédit Agricole de Guéret. Animée par Didier SIMARD, cette cérémonie est organisée conjointement par le CDOS de la Creuse et le CDMJSEA de la Creuse. Elle s'est déroulée dans une atmosphère paisible et conviviale.

Madame la Présidente du CDOS Françoise CAPAZZA, et Jacky BRIGAND, président du CDMJSEA de la Creuse, se sont réjouis d'accueillir les récipiendaires du contingent 2023, que ce soit pour les trophées des sports du CDOS, les trophées des bénévoles et les médailles ministérielles, ainsi que les nombreux invités et élus.

Françoise CAPAZZA et le CDOS ont exprimé la volonté de mettre en avant la classe Coubertin Millat. Elle a mis l'accent sur le sport féminin et le sport inclusif porteur de valeurs de partages et d'entraide mis en valeur par le label régional pratiques partagées (*valides et handicapés*).

Jacky BRIGAND a parlé des bénévoles qui consacrent au service des autres une grande partie de leur vie citoyenne et a développé le volet de l'engagement bénévole qui contribue à la volonté de se reconstruire, s'affirmer et trouver sa place au sein de la société.

Madame la Préfète a évoqué le dynamisme du bénévolat creusois. Elle a souligné le nombre considérable de bénévoles en Creuse au regard de la population. Elle a accentué ses propos sur les valeurs républicaines, l'éducation populaire, l'entraide et l'attractivité des lieux de rencontre permettant de rompre l'isolement. Le SNU sera renforcé en 2024.

Les différents intervenants se sont félicités de l'enthousiasme du sport et de la culture creusoise, de l'engagement non démenti des bénévoles. Même si l'ensemble du mouvement sportif et associatif a le regard tourné vers un horizon dégagé et la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. 2023 s'est concrétisée sous le signe de la solidarité avec des actions d'accompagnement prévues pour la vie associative par les collectivités territoriales et l'Etat. 2024 sera grande cause nationale pour l'activité physique et sportive.

La journée mondiale du bénévolat a été dignement célébrée.

Personnalités présentes : Mmes Anne FRACKOWIAK-JACOBS préfète de la Creuse, et Marie-Christine BUNLON vice-présidente du Conseil départemental en charge du sport ; MM. Thierry BOURGUIGNON conseiller départemental, Marc DUROUDIER secrétaire général représentant le DASEN, Chaarane MROIVILI délégué aux sports de la ville de Guéret, et Jean-Richard NAUDY vice-président du CRMJSEA Nouvelle Aquitaine.

Trophées des sports 2023 du CDOS :

Catégorie - de 18 ans : DITEP Evaux-les-Bains ; collège Jean Zay Bourgneuf. ; Société de tir de Guéret.

Catégorie + de 18 ans : Paddle Vassivière Club ;

Baptiste VADIC : 2018 et 2020, 3^{ème} du championnat de France Cadet route et cyclo-cross, plusieurs sélections en équipe nationale, puis en 2023 vainqueur du circuit de l'Essor basque, la Ronde de l'Oise, le Bol d'or des amateurs, il sera Professionnel dans l'équipe Total Energie en 2024.

Action de développement : Promotion et découverte de la joëlette : 2022 : quatre jeunes de l'IME aux championnats de monde ; 2023 sport partagé avec deux jeunes de l'IME et deux lycéens de Bourdan (3^{ème} aux foulées du Gois).

La classe Coubertin Millat a été mise à l'honneur : crée en 2018, elle constitue un groupe d'ambassadeurs des jeux de 2024.

Trophée des bénévoles 2023 du CDMJS de la Creuse :

Couples : TORILLON Liliane et Jacky (VC La Souterraine) ; BOUCHAUD Monique et René (Judo-Club d'Auzances).

Trophées Jeunes : CHARPENTIER Yona-Marie (Judo-Club d'Auzances), SIMONET Maxence (Foot Génération 2000), BASGROT Quentin (Karaté-Club Sostranien), TOTI Amélia, ROUET Océane et ISNARD Mathilde (GRS La Souterraine) ; MARAIS-BOCCADAMO Noah (Tir sportif de Guéret).

Challenge national du jeune bénévole 2023 : GAULIER Séraphin (Comité départemental FFC-VC La Souterraine).

Lettre de félicitations : ROUYAT Christophe.

Médailles du CDMJSEA de la Creuse : BODEAU Vincent, CARTON Patrick, DELAGE Roger, SKRABAN Eric.

Médailles de bronze : BENZACAR Thierry, BRIGAND Matthieu, BRIGAND Romain, CHADEYRON Marie-Ange, DE REYNAL Béatrice, DUMEYNIÉ Guillaume, LECLAIR Elisabeth, MONIER Jean-Loup, RENAUD Ginette, REYNES Nadine, VIRTON Bertrand, AUGER Claude, BOUCHAUD Chrystèle, DELALEAU Cyrille, LEDUR Jean-Marie, MONTEIL Bernard, THOMAZON Karen.

Médailles d'argent : DUQUERROY Claude, FOUGERAS Marc, JACQUIER Gabriel, BRIGAND Martine, MARCHADIER Colette, MAUFUT Marie Claude.

Médailles d'Or : GROSVALLÉ Daniel, LESTERPT Gérard, MARGUINOT Claude, VARRIERAS André.

[25] > Doubs



→ Journée mondiale du bénévolat : une réussite dans le Doubs

Lors de la Journée mondiale du bénévolat 2023, onze plaquettes ont été remises au Centre international de séjour (CIS) à Besançon, en présence de Michel VAUTROT président du CIS, de Daniel ROLET, président du district de football du DTB (*Doubs Territoire de Belfort*), de Mme Florence SAINT-JEAN, responsable académique de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, de M. Abdel GHEZALI, adjoint aux sports de la ville de Besançon, et M. André TERZO, conseiller municipal.

Les récipiendaires par arrondissement :

Arrondissement de Besançon : Georgette COLIN, Marie-Hélène CUNCHON, Geneviève MATHIEU.

La vie des Comités

Arrondissement de Montbéliard : Fabienne ALZINGRE, Robert HAYBRARD, Yveline MARTIN, Karine ODIN.

Arrondissement de Pontarlier : Bernard CHABOD, Thérèse PASTEUR, Gérard SERDET, Christine TYRODE.

En outre, la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif a été décernée à Alain MATHIEU, le responsable de l'arrondissement de Besançon.

Et la médaille d'Or à Jean-Luc MANSO pour 42 ans de bénévolat à l'Amicale des éducateurs de football (*secrétaire et trésorier*) du Jura, qu'il a créée en 1981, et pour son implication dans l'Association des parents d'élèves durant de nombreuses années. Jean-Luc s'est aussi impliqué dans l'association Arco Iris qui s'occupe de la scolarisation des enfants du bidonville de Catacaos au Pérou. C'est assurément un parcours de bénévole assumé et exemplaire dans des domaines différents et variés.

[40] › Landes



→ Cérémonie de remise des médailles ministérielles 2023

Tous les ans, le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif des Landes reçoit mission de la Préfecture d'organiser la cérémonie annuelle de remise des médailles dans un lieu différent. Ceci vient du fait que le salon de notre Préfecture est trop petit pour accueillir correctement 150 personnes.

C'est donc le 5 décembre dans la commune de Morcenx la Nouvelle que les trois médailles d'or, les treize médailles de bronze et les vingt neuf médailles de bronze ont été remises par les autorités présentes.

Présidée par le Sous-Préfet Cyrille LEFEUVRE, en présence de Monsieur Bruno BREVET Directeur des services académiques, de Madame Cécile CAMIN Inspectrice jeunesse et sports, cheffe du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport, de Monsieur Bernard SUBSOL ancien Vice-Président du conseil général et de Monsieur Paul CARRERE Maire de Morcenx la Nouvelle et également Vice-Président du conseil départemental représentant monsieur Xavier FORTINON Président.

Cérémonie certes solennelle mais aussi conviviale et suivie d'un buffet permettant de longs échanges amicaux.

[44] › Loire-Atlantique

→ L'argent et l'or sous les ors de la République

Mardi 13 février, au cours d'une très belle cérémonie à la Préfecture de la Loire-Atlantique, Monsieur le Préfet de Région, préfet de la Loire-Atlantique et Madame la Rectrice de l'Académie des Pays de la Loire, en présence du président du Conseil Départemental, du président de l'A.M.F. 44 et de plusieurs élus et responsables de l'Etat, 30 médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ont été remises à des bénévoles, dont Michel TOUSAINT, vice-président du CDMJSEA 44, qui a reçu la médaille d'argent.

Cette cérémonie a réuni une centaine de personnes venues accompagner les 13 médaillés d'or et les 17 médaillés d'argent des promotions 2022 et 2023.



Vice-président du CDMJSEA 44

[53] › Mayenne



→ 28 sportifs et bénévoles honorés lors des Trophées départementaux du Bénévolat associatif 2023 à Gorrion

Organisée dans le cadre de la Journée mondiale du bénévolat, c'est dans la salle culturelle de l'Espace Colmont de Gorrion que s'est déroulée la cérémonie de remise des trophées départementaux le 8 décembre 2023. Annick Bayer, co-présidente, a remercié Jean-Marc Alain, maire et conseiller départemental, Yannick Favennec, député, Marcel Dujarrier, vice-président du Département, Florian Trombetta, inspecteur Jeunesse et Sports, Daniel Murail, président du CDOS ainsi que l'ensemble des élus des communes, dirigeants associatifs, bénévoles et parrains présents.

Puis Guy Hubert, maître de cérémonie, a appelé les 28 lauréats.

Le trophée du bénévolat associatif : trophée d'Or à Maryvonne Sourty ; trophée d'Argent à Gérard Berthelot ; trophée de bronze à Bernard Colas.

Le trophée du bénévolat associatif « Esprit d'équipe » : trophée d'Or à Bernadette Logeais ; trophée d'argent au Secours populaire Pré-en-Pail.

Le challenge du jeune bénévole : trophée d'Or à Kévin Dauvel ; trophée d'argent à Pablo Miguel ; trophée de bronze à Axel Gandanger.

Le challenge du jeune dirigeant bénévole : trophée d'Or à Alexis Martel.

Le jeune Sulywan Donneger, du collège de Montsûrs, ayant reçu le prix régional de la Sportivité 2023, a également été honoré. Un trophée Coup de Cœur a été remis par la ville de Gorrion à Fabien Marolleau de l'association Les amis d'AL foncent, ainsi qu'un trophée du Crédit Mutuel remis à Nicolas Lepauvre du Bocage cycliste Mayennais. Deux intermèdes, l'un théâtral et l'autre musical, ont animé cette cérémonie.

Cette soirée chaleureuse et conviviale s'est terminée par un cocktail offert par la Ville de Gorrion.

[57] › Moselle

→ Congrès 2023 du Comité de Moselle

La ville de Thionville nous a accueillis avec beaucoup d'honneur dans la salle Nicolas Schmitt pour notre Congrès annuel 2023. Après l'ordre du jour respecté et adopté est venu les prises de paroles des invités. Monsieur le Maire Pierre Cuny nous a fait part de la candidature de sa ville à « Terre de Jeux 2024 » et souligne le nombre de plus de 300 associations recensées sur la ville. Il se réjouit de la montée en N3 du club de football Thionville-Lusitanos.

Monsieur le Sénateur Jean-Marie Mizzon, en tant qu'ancien maire, connaît le poids du bénévolat dans une commune et loue la pratique sportive comme acteur d'une bonne santé.

Mme Rachel Zirovnik, vice-présidente du Conseil Départemental, rappelle les actions menées par le Département envers le label « Terre de Jeux 2024 », le passage de la Flamme Olympique et les aides à la licence pour tous les licenciés.

M. Olivier Cottet, DASEN de la Moselle, nous rappelle la date de 2024 pour mettre en place la parité dans nos structures. Il insiste sur le nombre de dossiers de demandes de médailles féminins insuffisants et prône un rajeunissement des postulants à la médaille de bronze. Il félicite l'action du Comité des médaillés de la Moselle et nous encourage dans la poursuite de notre bénévolat.

Ce Congrès 2023 a été réhaussé par les remises de médailles et diplômes. M. Alexis Nied s'est vu décerner le prix régional de Jeune bénévole 2022 et MM. Thomas Viale ont été récompensés au titre départemental.

Pour couronner ces remises, quatre médailles de bronze ont été épinglées à : Mme Denise Demay (*trésorière et vice-présidente de plusieurs associations*), M. Claude Buttner (*vice-président de la Fédération Lorraine pour l'environnement et président de l'Association des sites et monuments de Moselle*), M. Claude Fagnoni (*président-fondateur de la MJC de Courcelles-sur-Nied, président de la Ronde de la Nied*) et pour conclure M. Alexandre Petit (*président de Sport pour tous à Sarrebourg*).

Ce Congrès 2023 s'est terminé avec un repas qui a permis à tous d'échanger ses souvenirs.

[68] › Haut-Rhin



→ Journée du Bénévolat 2023

Notre Journée du Bénévolat 2023 s'est déroulée en début d'année 2024. Décalée pour raison des questions pratiques, elle a néanmoins pu se dérouler en s'intégrant dans une cérémonie de lauréats sportifs organisée par la ville de Wittenheim.

C'est devant un public étoffé que notre fédération a été mise en avant devant un parterre de curieux et d'invités.

Ce sont 10 personnes qui ont été honorées par le Trophée national de la fédération. La parité a bien entendu étant respectée avec cinq femmes et cinq hommes, dont un couple exceptionnel qui s'est investi depuis plus de cinq ans pour la gymnastique.

[71] › Saône-et-Loire



→ A.G. 2023 du CDMJSEA 71 à Chalon-sur-Saône

L'A.G. 2023 du CDMJSEA71 s'est déroulée le samedi 24 février 2024 à l'hôtel IBIS-Europe de Chalon sur Saône sous la présidence de Gérard TOLLARD entouré d'Yvonne LE FLOCH secrétaire générale, Marius VIERO trésorier général, Michel DUMERGER vice-président délégué, tous les membres du comité directeur et en présence de Mme Frédérique COTTET, présidente du Comité Régional MJSEA.

Dans son rapport, le président a mis l'accent sur la stagnation des effectifs, la journée détente du Comité organisée en juin à la zone de loisirs des Bizots, la journée du bénévolat à Châtenoy le Royal et loué les excellentes relations entretenues avec l'O.M.S. châténoyen et la municipalité. Le président a remercié le préfet Yves SEGUY pour l'organisation en préfecture de la remise officielle des médailles ministérielles en décembre. Il a toutefois regretté l'absence de mention de la présence des membres du comité à la réception. Ont suivi les rapports d'activité par la secrétaire, financier et prévisionnel par le trésorier, tous adoptés à l'unanimité.

Aux fins d'étoffer le comité directeur, appel à candidature avait été fait. Les six candidats présentés ont été cooptés et siègeront dorénavant jusqu'à la prochaine A.G. électorale prévue à Chagny en 2025.

Plusieurs informations fédérales ont été données par le président avant que Frédérique COTTET exprime sa satisfaction d'avoir assisté à cette A.G. et souligné l'excellente vitalité du Comité 71.

À l'issue des travaux, le challenge René BÊCHE, du nom de l'ancien président décédé en 2005, a été remis sur proposition de l'OMS de Chalon par Gilles PLATRET, maire de Chalon-sur-Saône, à Mme Colette DESFÊTES (*présidente du rugby féminin chalonnais Les Coquelicots*).

[74] › Haute-Savoie

→ Remise des Trophées Écureuil-Caisse d'Épargne 2023

C'est à la Maison des associations de Vétraz-Monthoux, le vendredi 27 octobre 2023, que M. Patrick ANTOINE, maire, et son équipe municipale avaient donné rendez-vous aux organisateurs des Trophées Écureuil pour leur traditionnelle remise de prix.

Le président Jacques LAGRANGE et son équipe ont eu le plaisir d'accueillir Mme Florence CLAUDEL, directrice du réseau Bresse-Deux Savoie de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, avec Mmes Evelyne BAPTENDIER, Anne LAVAL, Caroline De MOURA et M. Christian FLAMERION ; Mme Virginie DUBY-MULLER, députée, M. Fabien BASSET, directeur départemental Jeunesse et Sport, Mme Sophie Le GOFFIC, M. Thierry COULON, président du C.D.O.S.74, des présidents et responsables de C.D. 74 et clubs, et notre invitée d'honneur Catherine PLEWINSKI, double médaillée aux J.O. de Séoul et de Barcelone en 1988 et 1992.

Tour à tour, les lauréats ont été présentés et ont reçu leur trophées et autres récompenses des mains de leur parrain respectif, de la direction de la caisse d'Épargne et des personnalités.

La vie des Comités

Palmarès 2023 : Tess TINKER (*Annemasse-Natation*), Jade CROZ (*Savate-Club du Mont-Blanc*), Robin BARCHIOTTI (*V.T.T.-Trial Cran-Gevrier*), Giulia ROSSI-BENE (*Dauphins d'Annecy*). Le super trophée a été remis à l'Athlé Saint-Julien 74. Au terme de cette soirée, fut signé par Mme CLAUDEL, Jacques LAGRANGE et Bernard COUTY, un nouveau contrat de partenariat pour deux ans.

[83] > Var



→ Assemblée générale intergénérationnelle

L'assemblée générale ordinaire du CDMJSEA 83 s'est tenue à Ollioules, en présence de : M. Robert BENEVENTI maire et conseiller départemental ; Mme Laetitia QUILICI vice-présidente du Conseil Départemental du Var et adjointe au maire d'Ollioules ; M. Michel OLLAGNIER adjoint aux sports et à la jeunesse ; Mme Lucienne ROQUES présidente du CDOS du Var ; M. Jean GALLIOZ président honoraire de notre fédération ; M. Jean-François NICOLAO secrétaire général du CRMJSEA PACA ; et des conseillères du conseil municipal des jeunes.

Après le mot de bienvenue de M. Robert BENEVENTI, la lecture des rapports font apparaître une année 2023 avec une légère augmentation des effectifs, l'équilibre du compte d'exploitation malgré une année toujours perturbée par le retard des cérémonies de remise des distinctions ministérielles.

Ensuite le maire, et les adjoints du CMJ ont pris la parole pour décrire leurs rôles et ont posé des questions sur le fonctionnement du monde associatif.

Félicitations à ces jeunes élus pour leur engagement et merci à la commune d'avoir fait participer ces jeunes à nos travaux.

[85] > Vendée



Le vendredi 17 novembre 2023 avait lieu la 25^{ème} édition du Challenge du Jeune Bénévole à Saint-Hilaire-de-Riez. 18 jeunes de 16 à 34 ans ont été récompensés pour leur dévouement dans leur association sportive. 120 spectateurs étaient présents.

Madame le maire de Saint Hilaire-de-Riez a ouvert la soirée en présentant sa commune.

Les lauréats ont reçu une plaquette de la FFMJSEA, un diplôme et une entrée pour le Grand Parc du Puy du Fou offert par le Crédit

Mutuel de Vendée ainsi qu'un bon d'achat dans les magasins Intersport. 6 jeunes sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur. En outre, une association Le Jardin Solidaire a été récompensée pour son action près des jeunes et moins jeunes. La soirée s'est terminée par un moment de convivialité. Merci à Jean FLORENCE et à son équipe pour la mise en place de cette nouvelle édition du Challenge du Jeune Bénévole.

[87] > Haute-Vienne



→ Depuis le 1^{er} septembre le CD 87 n'a pas chômé !

Après la pérennisation des randonnées (*une par mois*), le Comité Départemental a effectué un voyage de cohésion à Meschers les 13 et 14 septembre 2023. Un franc succès !

Le 14 octobre 2023, journée détente à Laubaudie, rallye pédestre, repas convivial, balade et pétanque.

Le 2 novembre 2023 a eu lieu le dépôt d'une gerbe à la stèle des sportifs disparus, au Parc des Sports de Beaublanc, par la présidente du Comité avec les personnalités présentes.

Le 16 novembre 2023, la remise du Club le plus méritant à Landouge. Dix-sept clubs ont été honorés, et l'Elan Sportif et Elfes de Limoges a reçu le Trophée Bernard Trunck.

Le 5 décembre 2023, en partenariat avec le CDOS 87, dans le cadre de la Journée Internationale du Bénévolat, plusieurs jeunes ainsi que des femmes bénévoles en milieu rural ont été distingués (32 au total).

[88] > Vosges



→ Cérémonie de remise de distinctions

La commune de Chantraine nous a accueillis le samedi 2 décembre 2023 pour une cérémonie de remise de distinctions en présence de Stéphane VIRY, député, Mme GILLE, première adjointe au maire, Jean-François MOINAUX, président du CDMJSEA des Vosges, Pascale PIERROT-CRACCO, vice-présidente et secrétaire du CDMJSEA 88, Marie-Claude REBOUT, vice-présidente du CDMJSEA 88, Patrice LADUREAU, vice-président et trésorier du CDMJSEA 88, Jean GRANDHAYE et Fernand RIVAT, membres du CMJSEA 88.

Voici la liste des sélectionnés vosgiens.

Journée mondiale du bénévolat : Ingrid BELLAMY (*pétanque*), Carlos ALVES (*VTT*), Dominique BERNARD (*cirque, arts plastiques*), Johann

La vie des Comités

BALLAND (*handball*), Francine CHAPON (*cyclisme*), Philippe CAT-TANT (*sport automobile*), Sylvie ESCAL (*tir à l'arc*), Laurence SCHEIBEL (*danse*).

Challenge du jeune bénévole (âgés de 18 à 25 ans) : Aloïs BASTIEN (*escalade*), Floriane BOGARD (*tir sportif*), Thibault HENRY (*rugby*), Lorène MAILLARD (*escalade*), Anthony PAICHELER (*tir sportif*).

[89] > Yonne



→ Pluie de récompenses : 33 ambassadeurs du bénévolat distingués

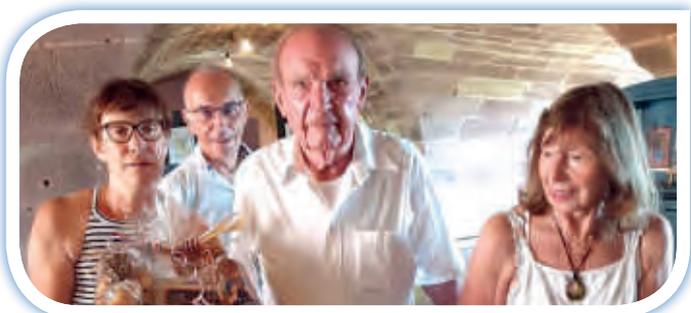
La directrice de cabinet du préfet de l'Yonne Clémence CHOUTET a présidé la cérémonie de remise de distinctions des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif aux 33 personnes bénéficiaires au titre des promotions du 1^{er} janvier et 14 juillet 2023. Elle a été assistée de Valérie GABARD, cheffe du service départemental de la JSEA et du président du comité départemental de l'Yonne, Joël BARLIER, et des membres du CA du CD89.

La directrice de cabinet du préfet de l'Yonne, en l'absence de ce dernier, Clémence CHOUTET, a pris du plaisir à présider la cérémonie officielle de remise des distinctions. La haute fonctionnaire, également sous-préfète de l'Yonne, remplace Pascal JAN, excusé.

Comme le précisera le président du Comité Joël BARLIER : « Ces médailles récompensent les bénévoles qui donnent généreusement de leur temps et de leur énergie au service de l'intérêt général au sein de leur association... ». Tous les ingrédients qui incarnent les valeurs de la Nation sont représentés : la jeunesse, tout d'abord, mais aussi l'engagement associatif, vecteur de cohésion sociale, de connaissance de l'autre et de dynamisme du territoire. Sans omettre les médailles.

Clémence CHOUTET et Joël BARLIER allaient ensuite s'atteler à épinglez les décorations : 25 médailles de bronze, six d'argent et deux d'Or.

[90] > Territoire de Belfort



→ Le bureau du CDMJSEA 90 remercie Robert BERGIER

Le jeudi 24 août 2023, les membres du bureau du comité 90 se sont retrouvés au restaurant de la citadelle de Belfort pour le repas estival annuel.

Ce fut l'occasion de remercier Robert BERGIER, figure emblématique du comité.

En effet Robert a été trésorier du comité 90 durant trente-cinq ans. Après toutes ces années de gestion rigoureuse, Robert mérite bien de penser un peu à lui, d'autant qu'il conserve de nombreuses casquettes, D.D.E.N., Ecoles fleuries, etc... Son âge avancé (93 ans) demande un peu de repos et moins de soucis.

→ Très belle assemblée générale du Comité départemental

L'A.G. 2023 s'est déroulée à la Maison Pour Tous de Danjoutin le vendredi 9 février 2024 devant une salle comble de plus de 200 personnes, en présence de Monsieur le Préfet, du sénateur Cédric PERRIN, du président du Conseil départemental Florian BOUQUET, du maire de Belfort, président du Grand Belfort Damien MESLOT, de la vice-présidente du Conseil départemental Anaïs MONNIER, du maire de Danjoutin Emmanuel FORMET, de l'adjoint aux sports de Belfort Joseph ILLANA, du président du CDOS 90 Stéphane TOUCAS, de la présidente de l'OMS de Belfort Séverine GRISOT.

Trente Lettres de félicitations ministérielles ont été remises ainsi que 23 médailles de bronze, 12 médailles d'argent et cinq d'Or.

Une plaquette départementale exceptionnelle a été remise à la présidente de l'OMS Séverine GRISOT.

Quatre plaquettes fédérales échelon bronze ont été remises à Frédérique COTTET, Jean-Christophe GEORGET, Michel N'GUYEN et André PASCAUD.

Deux plaquettes fédérales échelon argent à CARRÈRE Jean-Pierre et à CHAIGNOT Jean-Pierre.

Deux plaquettes fédérales échelon Or à François DENIS et Francis KRUGER-DEUBER.

Les personnalités présentes ont salué unanimement le dynamisme du Comité 90.

Un vin d'honneur offert par le comité a clôturé la soirée.

[93] > Seine-Saint-Denis



→ Assemblée Générale

Le 3 février 2024, s'est tenu l'Assemblée Générale du CDMJSEA 93 en son siège à Pantin. À l'issue de cette assemblée une cérémonie de récompense a été réalisée avec la présence du président du « Cercle national des bénévoles » ainsi que le représentant de la Seine Saint Denis.

Ont été remis : 1 médaille d'Or de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif, 3 médailles d'argent et 20 médailles de Bronze, 1 lettre de félicitation ainsi que 8 diplômes d'honneur de la Journée Mondiale du Bénévolat. Un repas commun a permis de conclure agréablement cette AG.

Textes et Crédits photos transmis par les Comités.

Outre-Mers

évasion



L'inclusion au cœur de la semaine Olympique et Paralympique au collège de Kwalé

Dans le cadre de la semaine olympique et paralympique nationale, le Collège de Kwalé a organisé ses propres Jeux paralympiques, l'occasion d'accueillir en son sein plusieurs jeunes de CM2, y compris des élèves Ulys et de jeunes autistes venus des établissements voisins de Tsoundzou et Doujani.

Le Collège de Kwalé a organisé ses propres Jeux paralympiques inclusifs. Quatre écoles ont fait le déplacement dont trois de Tsoundzou et une de Doujani.

La thématique cette année tourne autour du sport et du handicap. L'occasion d'accueillir plusieurs jeunes de CM2, notamment des élèves scolarisés dans des classes Ulys présentant des troubles des fonctions motrices, auditives, de la vue, du langage ou autistiques.

Ismaël MOHAMED ALI

Paris 2024 en Martinique

La flamme olympique arrivera en Martinique le dimanche 16 juin et repartira le 17 juin. Son parcours se fera depuis la commune du Morne-Rouge, en regard des pitons du Carbet, elle passera par Le Lamentin, Robert, Saint-Esprit, Sainte-Marie, Saint-Pierre, Schoelcher, Diamant, et la finale, dans la ville capitale de Fort-de-France, chère à notre illustre écrivain, poète et homme politique, le chantre de la négritude, Aimé CÉSAIRE.

Les porteurs de flamme seront les capitaines Simon JEAN-JOSEPH, champion automobile, et Lucas DUFEALE, basketteur, et d'autres qui ne sont pas dévoilés pour le moment.

Le Comité Territorial Olympique et Sportif de Martinique (CTOSMA) est la partie prenante de l'organisation avec les collectivités qui sont : la CTM, qui porte le financement de la flamme, et les communes où elle passera avec les associations, les écoles, collèges et lycées qui sont mobilisés autour des valeurs du sport et de la culture.

La flamme est un symbole pour nos sportifs et surtout pour les enfants qui sont dans les associations sportives et qui souhaitent être des sportifs de haut niveau, sachant que nous avons fourni de grands sportifs tels que Max MORINIÈRE (*relais 4x100m aux J.O. 1988*), Rose-Aimé BACOUL (*4x100m, médaille olympique à Athènes en 1982*), Emma SULTER (*sprinteuse aux J.O. de Moscou en 1980*), Gérard JANVION (*footballeur de l'équipe de France avec Marius TRÉSOR*)... La liste est longue, surtout ne pas oublier Roger BAMBUCK, (*recordman du monde du 100m*) etc.

Le résultat attendu est de booster nos ligues au niveau des licences à la rentrée et, pour nous, en Martinique, c'est de faire savoir que nous sommes en capacité d'organiser de grandes manifestations et de faire le relais au niveau des différents médias.

Tous pour la réussite de Paris 2024 !

Roland DORIVAL

Roland DORIVAL et Gisèle ERICHER seront aux J.O.P.



Le président et la 1^{ère} vice-présidente ont été retenus pour Paris 2024.

Le président Roland DORIVAL, après un stage de karaté do de haute qualité, organisé par la JKA Matinik, avec la venue du sihan Daniel LAUTIER, 7^{ème} dan, au bénéfice de la fondation B. Metis, la fondation Julie BONIN, au dojo Sochin du Karaté-Club de Dillon, suivi d'un passage de grade où cinq karatékas ont reçu avec succès le shodan et cinq nidan, le président sera à Paris 2024 à l'accueil des délégations étrangères

à Roissy-Charles De Gaulle, et Gisèle ERICHER positionnée comme arbitre sur le marathon et le para-marathon.

Tous pour la réussite de Paris 2024 !

Roland DORIVAL

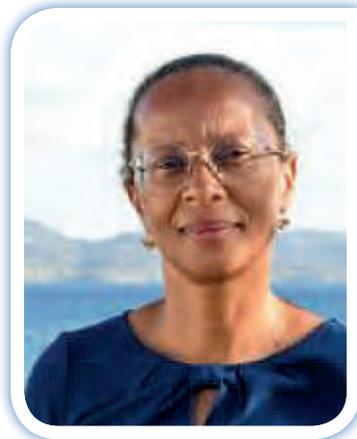
Isabelle MALBOROUGH nouvelle présidente de la FYRM

La Fédération des Yoles Rondes de la Martinique (FYRM) a choisi une femme comme présidente.

C'est la première fois qu'une femme prend la présidence de cette fédération. Cependant elle a déjà été membre de la FYRM en tant que trésorière ainsi qu'à de l'association Caracoli.

Elle est entourée d'une équipe de jeunes de moins de 40 ans. C'est un challenge de taille pour elle, mais par sa formation de comptable, trésorière de la ligue de tir et de la ligue d'athlétisme, et secrétaire-comptable du CTOSMA, ce n'est pas un obstacle pour elle.

Elle prépare l'avenir de la FYRM pour améliorer l'existant, le but étant que tout le monde soit en ordre de bataille pour la construction nouvelle de la FYRM.



Tous pour la réussite de Paris 2024 !

Roland DORIVAL



ILS NOUS ONT QUITTÉS †

- **Condoléances émues et attristées aux familles** -

Jean GARNAULT (1^{er} juillet 1925) - CD Yonne (80)
Football – Premier Président de l'AJA à avoir engagé Guy Roux et ex-maire d'Auxerre Médaille Or JSEA en 1999

Daniel BODRON (07 mai 1927) - CD Yvelines (78)
Implication vie associative de la commune de Magny-les-Hameaux - Médaillé Or JSEA et Bronze Fédéral en 2014

Jean RODE - CD 93 (décédé le 1^{er} février dans sa 89^{ème} année) - Président d'honneur du CD / Médaillé d'Or en 2003 / Plaquette Fédérale échelon Or en 2014.

*** Colonne ouverte ***

Madame, Monsieur le Président de Comité,

Si les Jeux Olympiques et Paralympiques seront abordés dans la prochaine revue, les membres de la commission du bulletin souhaitent **vous y associer**.

Ainsi, si vous avez des idées de parution - **au sujet d'un(e) sportif(ive) valide ou para-athlète ayant évolué en individuel ou en collectif lors des précédentes éditions ou sélectionné(e) pour ceux de 2024** - de votre zone géographique,

merci de transmettre vos suggestions à cette adresse mail : coene.eric@orange.fr. En fonction de la pagination, nous ferons le maximum pour diffuser les éléments transmis.

Concernant ce numéro 105 (*conçu en 20 pages*), vous aurez noté la suppression de la page « *Faites vos jeux* ». Elle a été remplacée par une page « *Vie des Comités* » supplémentaire afin de pouvoir intégrer la totalité des articles reçus.

SOLUTIONS DES JEUX DU N° 104

Mots fléchés

A	B	S	A	E	T	S	H	R						
A	T	T	E	S	T	E	R	O	L	Y	M	P	I	E
H	A	L	T	E	R	O	P	H	I	L	E	N	U	
A	L	L	E	R	R	E	T	O	U	R	D	A	N	S
E	U	I	N	E	S	B	E	C	A	N	E	S		
E	T	S	D	I	O	R	I	E	S					
I	S	E	A	N	T	H	O	U	L	E	D			
E	S	S	O	N	N	E	A	U	T	E	L	P	E	
M	O	R	T	I	E	R	S	A	L	E	V	I	N	
S	E	C	T	E	S	A	O	U	T	S	A	U	T	

Mots croisés

A	S	S	U	J	E	T	T	I	E	M	E	N	T
B	U	T	T	E	A	R	N	B	A	V	E	R	
S	I	R	E	C	R	I	N	I	E	R	E	I	
T	V	A	P	U	I	S	E	L	I	T	E		
E	R	B	I	U	M	E	B	E	N	I	E	R	
N	E	I	G	E	U	X	U	E	R	R	E		
T	S	U	R	L	I	G	N	E	S	E	M	S	
I	R	M	A	O	O	A	S	I	S	I			
O	U	E	N	N	A	I	T	M	A	N	T	E	
N	G	E	N	I	G	M	A	T	I	Q	U	E	S
N	U	S	A	M	I	T	A	L	U	S	T		
I	E	N	A	B	R	A	I	A	A	O	I		
S	U	I	S	U	L	O	T	I	U	L	M		
T	S	F	O	S	O	N	I	R	I	S	M	E	
E	E	F	I	K	M	I	R	E	L	A	I	S	

Sudoku

Simple

Moyen

7	4	3	5	1	6	9	8	2
8	5	2	4	3	9	1	6	7
9	1	6	2	7	8	4	3	5
6	2	8	3	5	4	7	1	9
5	3	7	9	2	1	8	4	6
4	9	1	6	8	7	2	5	3
3	8	4	7	9	5	6	2	1
1	7	5	8	6	2	3	9	4
2	6	9	1	4	3	5	7	8

2	4	6	7	5	3	1	8	9
7	8	9	2	6	1	5	4	3
5	3	1	9	4	8	6	7	2
1	7	8	3	9	2	4	5	6
9	6	4	5	8	7	3	2	1
3	5	2	4	1	6	8	9	7
6	1	7	8	2	5	9	3	4
8	9	3	6	7	4	2	1	5
4	2	5	1	3	9	7	6	8

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

sous le haut patronage
de Monsieur le Président de la République
et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports.

Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958
Agrément sport n° 75.SVF.04.19
Agrément jeunesse et éducation populaire
du 23 juin 2006

• SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF •

95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13
Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48
Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr
Site internet : www.ffmpeg.fr

• BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE •

Président Fédéral : André TORBIERO, Président CD 31
Vice-Président Délégué : Benjamin GORGIBUS, Président CD 76
Vice-Président : James MAZURIE, Président CD 79
Vice-Présidente : Michèle ROBERT, Membre CA du CD 31
Secrétaire Générale : Michèle SCHAEILLER, Présidente CD 27
Secrétaire Adjointe : Evelyne ARD, Membre CA du CD 17
Trésorier Général : Gérard BOUYER, Président CD 16
Trésorière Adjointe : Claude-Annick STRUGEN,
Secrétaire Adjointe CD 33

• MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE •

Fabrice BOUCHE, Président CR AURA
Éric COËNE, Vice-Président Délégué CD 33
Marc VERLAY, Vice-Président CD 06
Solange AMARENCO, Présidente CD 04
Charles GILLET, Vice-Président CD 58
D^r Dominique HORNUS-DRAGNE, Membre CD 31
Alain COCU, Président CD 41
Micheline SAFFRE, Adhérente CD 22
Jean-Michel AUTIER, Président CD 10
Jean-Richard NAUDY, Vice-Président CD 87
Philippe BURDIN, Membre CD 17
Jean LEDUC, Vice-Président CD 05

Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médillés de la Jeunesse,
des Sports et de l'Engagement Associatif

Bureaux : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13
Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www.ffmpeg.fr

NOM :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

TARIFS : Membre adhérent : 6 € (pour 4 numéros) • Non adhérent : 8 € (pour 4 numéros) • À l'unité : 3 €

Ci-joint, chèque de : €
Joindre le chèque à la commande.



Message vidéo de David LAPPARTIENT, Président du CNOSF.

Président du Conseil Départemental du Morbihan, adhérent du CDMJSEA 56 et Président du CNOSF, David LAPPARTIENT a adressé un message vidéo à l'ensemble des congressistes réunis à Vannes.

Il a notamment évoqué le renforcement de la vie démocratique dans les fédérations, la protection des bénévoles ou encore l'indépendance des comités d'éthique, ces points faisant d'ailleurs partie de la Loi « Héritage ».



De gauche à droite : Messieurs, **Jean-Jacques MERCEUR** (Trésorier Région Bretagne), **Jacques PAVIOTTE** (Président du CD 35 Ille-et-Vilaine), **Michel GILLET** (Maire-adjoint aux sports et à la promotion des pratiques sportives à la ville de Vannes), **André TORBIERO** (Président FFMJSEA), **Daniel DELESTRE** (Président du CD 29 Finistère), **Claude GIRAULT** (Président du CD 56 Morbihan) **Lucien ANQUET** (Vice-président du CD 22 Côte-d'Armor).

Ils ont reçu la **Plaquette VIP** de la Fédération Française des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif des mains du Président André TORBIERO.

Une cérémonie au Monument aux Morts - placée sous la direction du colonel Jacques JOLY, délégué général du Souvenir Français pour le Morbihan - a permis de rappeler à chacun la mémoire des sportifs qui ont donné leur vie pour la liberté de leur pays.

Le président de la FFMJSEA André TORBIERO et le vice-président délégué Benjamin GORGIBUS ont déposé une gerbe en leur hommage.

